



# Le Bois International | L'officiel du bois

## Scierie, exploitation forestière | N° 29

Samedis 2 et 9 septembre 2017 - 88<sup>e</sup> année

La prochaine édition du Bois International paraîtra le 16 septembre

### Sommaire

07 SEP. 2017



### S'informer

Le zoom de la rédaction

Politique publique /

35 projets dédiés à l'investissement et l'innovation pour l'amont forestier ..... p. 4

Lignes express ..... p. 5

Agenda ..... p. 5

Le calendrier des manifestations en septembre

L'actualité en régions ..... p. 8

Grand-Est / Fonds plantation en l'honneur de Jean Maegey

Centre – Val de Loire / Un restaurant scolaire construit en quatre phases

Bourgogne-Franche-Comté / Vente groupée des experts forestiers

du massif jurassien : les beaux et gros bois paient

Nouvelle-Aquitaine /

Un appel à candidature pour participer à la journée technique "Chimie du bois"

Gros plan

Grand-Est / ONF bois bûche Sud Alsace

va sécher à la chaufferie cogénération de Saint-Louis ..... p. 10

### Comprendre

Synthèse

Première transformation / Quel avenir pour les scieries de feuillus ? ..... p. 13

Entreprises

Charpente – avivés – traverses paysagères /

Chêne : la scierie de Millançay investit pour produire à la demande ..... p. 16

### S'équiper

Matériels et techniques

Exploitation forestière /

Demo Forest : bilan positif pour deux journées contrastées ..... p. 19

Le Journal des annonces du bois ..... p. 23

Renseignements commerciaux ..... p. 29

### Franc-parler

## De l'intérêt de coopérer

Outil indispensable de gestion durable et de mobilisation des bois, la coopération forestière poursuit son développement en France. Au cœur de l'été, deux nouvelles structures ont été reconnues par le ministère comme organisations de producteurs : la coopérative forestière Provence forêt et la coopérative forestière d'Arras et d'Amiens.

Ce statut issu du modèle agricole fédère désormais douze coopératives françaises et joue un rôle essentiel dans la commercialisation des bois. Il impose des règles sur les volumes minimum (50.000 m<sup>3</sup>), la qualité des produits, la contractualisation, la compétence des équipes. En échange, l'Etat accorde des simplifications administratives et des bonifications fiscales.

Ces organisations de producteurs forestiers encouragent donc la structuration de la filière dans un contexte si particulier marqué par le morcellement et la diversité. Elles sont devenues d'indispensables courroies de transmission entre les 120.000 propriétaires qu'elles fédèrent et les primo-transformateurs que sont les scieurs, les papetiers et les énergéticiens.

En gérant deux millions d'hectares de forêts dont elles ont extrait en 2016 sept millions de mètres cubes, les coopératives se targuent à juste titre d'être la première force économique de la forêt privée. Mais pour préparer l'avenir, la coopération a également placé l'innovation et la recherche au cœur de sa stratégie d'entreprise. Ce n'est pas un hasard si le récent appel à projets du ministère a consacré, parmi 35 lauréats, douze dossiers auxquels participent les coopératives. Leur force ? Etre capable de déployer rapidement sur le terrain les innovations technologiques et servir de "living lab"\* à la forêt française.

LBI

\* Laboratoire d'innovation ouverte.